



DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 16 juin 2025, à 19 h 30, le conseil municipal de la Ville de Saint-Sauveur prendra en considération la demande d'usage conditionnel suivante :

Adresse : 185, rue Principale – Les Vieilles Portes

L'objet est d'autoriser :

- l'ajout de la classe commerciale « Établissement de divertissement (C6a) – 02 », à l'usage commercial existant « Établissement de restauration (c6a) – 02 »;

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

PERSONNES INTÉRESSÉES

Tous les renseignements, notamment les renseignements permettant de déterminer quels sont les personnes ou organismes intéressés pouvant transmettre des observations, peuvent être obtenus au Service du greffe, au 450-227-0000.

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 26 mai 2025.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA